

DEPARTEMENT DU LOIR ET CHER_41
COMMUNE DE LASSAY SUR CROISNE

EGLISE

« RESTAURATION DU PORCHE ET DES INTERIEURS »

Dossier de Consultation des Entreprises
ACTE D'ENGAGEMENT - AE

Juin 2019

TRAITCARRÉ ARCHITECTES

25, rue Cambournac – BP 5 – 18700 Aubigny-sur-Nère

t : 02 48 58 59 25 – contact@traitcarrearchitectes.fr

ARCHITECTE DPLG & ARCHITECTE DU PATRIMOINE CDHEC

S.A.S d'architecture au capital 5000 euros – RCS Bourges 529 951 154

APE : 7111 Z – SIRET 529 951 154 000 10 – TVA n° FR74529 951 154

PRÉAMBULE

Les travaux sont répartis en 3 lots, détaillés dans le C.C.T.P. et ses annexes, attribués séparément.

Lot n°1 : Maçonnerie & Pierre de taille & sculpture,
Lot n°2 : Traitement de la pierre,
Lot n°3 : Peintures murales,

ARTICLE 1 : CONTRACTANT

(Voir aussi annexe jointe)

Je, soussigné

- agissant au et pour le compte de la société :

.....
.....
.....

- au capital de :

.....

- ayant son siège social à :

.....
.....
.....

- immatriculée à l'INSEE :

numéro d'identité d'établissement (SIRET):

.....

code d'activité économique principale (NPC) :

.....

- numéro d'inscription :

au registre du commerce et des sociétés :

.....

au répertoire des métiers :

.....

- après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières (C.C.A.P.) et des documents qui y sont mentionnés,

- m'ENGAGE sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter dans les conditions ci-après définies les travaux du marché auquel se rapporte le présent acte d'engagement.

L'offre, ainsi présentée, ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans le délai de quatre-vingt-dix jours à compter de la date de remise des offres.

TRAITCARRÉ ARCHITECTES

25, rue Cambournac – BP 5 – 18700 Aubigny-sur-Nère

t : 02 48 58 59 25 – contact@traitcarrearchitectes.fr

ARCHITECTE DPLG & ARCHITECTE DU PATRIMOINE CDHEC

S.A.S d'architecture au capital 5000 euros – RCS Bourges 529 951 154

APE : 7111 Z – SIRET 529 951 154 000 10 – TVA n° FR74529 951 154

ARTICLE 2 : PRIX

2.1 Unité monétaire

Le candidat doit formuler son offre en euros.

2.2 Montant du marché

Les modalités de variation des prix sont fixées à l'article 3.5 du C.C.A.P. Les travaux du présent marché seront rémunérés par application d'un prix global forfaitaire égal à :

2.2.1 Montant du marché de base – TRANCHE UNIQUE

en unité euros

Prix hors T.V.A.

T.V.A. au taux de 20.00%

Montant T.V.A. incluse

Total en lettres :

.....
.....

2.3 Sous-traitance

En cas de sous-traitance, les pièces transmises à la personne responsable du marché par l'entrepreneur principal pour le paiement direct du sous-traitant devront être établies dans la même unité monétaire que celle du marché.

Les annexes au présent acte d'engagement indiquent :

- la nature et le montant des prestations que j'envisage de faire exécuter par des sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance,
- le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal, non révisable, de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation de sous-traitance concernée et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché.

Le montant total, TVA incluse, des prestations que j'envisage de sous-traiter conformément à ces annexes est de euros.

en lettres :

..... euros

2.4 Montant maximal TVA incluse

Sans objet

TRAITCARRÉ ARCHITECTES

25, rue Cambournac – BP 5 – 18700 Aubigny-sur-Nère

t : 02 48 58 59 25 – contact@traitcarrearchitectes.fr

ARCHITECTE DPLG & ARCHITECTE DU PATRIMOINE CDHEC

S.A.S d'architecture au capital 5000 euros – RCS Bourges 529 951 154

APE : 7111 Z – SIRET 529 951 154 000 10 – TVA n° FR74529 951 154

ARTICLE 3 : DELAIS

Le délai d'exécution y compris la période de préparation hors périodes de congés est celui fixé à **4 mois**, à partir de la date fixée par l'ordre de service prescrivant à l'entrepreneur titulaire du présent marché de commencer l'exécution des travaux qui lui incombent.

ARTICLE 4 : PAIEMENT

Le Maître de l'Ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché par virement en faisant porter le montant au crédit du compte ouvert :

au nom de
sous le numéro
à : (intitulé de l'établissement)
.....

Toutefois, le Maître de l'Ouvrage se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter le montant aux crédits des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou actes spéciaux.

Fait en un seul exemplaire

Mention manuscrite :
"lu et approuvé"

à
le

Signature de l'entrepreneur

Tampon de l'entreprise

ACCEPTATION DE L'OFFRE

Est acceptée la présente offre pour valoir ACTE D'ENGAGEMENT

à
le

Signature du Maître d'Ouvrage

Tampon du Maître d'Ouvrage

TRAITCARRÉ ARCHITECTES

25, rue Cambournac – BP 5 – 18700 Aubigny-sur-Nère

t : 02 48 58 59 25 – contact@traitcarrearchitectes.fr

ARCHITECTE DPLG & ARCHITECTE DU PATRIMOINE CDHEC

S.A.S d'architecture au capital 5000 euros – RCS Bourges 529 951 154

APE : 7111 Z – SIRET 529 951 154 000 10 – TVA n° FR74529 951 154

ANNEXE N°1
à l'ACTE D'ENGAGEMENT en cas de SOUS-TRAITANCE

Demande d'acceptation d'un sous-traitant et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance

Pièces à joindre :

- Déclaration du sous-traitant concerné attestant qu'il ne tombe pas sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 50 modifié de la loi N°52-401 du 14 avril 1952 (article 259 du code des marchés publics).
- Attestations d'assurance.

1 : MARCHÉ

- numéro du marché :
- désignation du marché :
- titulaire :
- objet :

« Lassay sur Croisne – Eglise – Restauration du porche & des intérieurs - Juin 2019

2 : PRESTATION SOUS-TRAITEE

- nature :
- montant TVA comprise : euros

3 : SOUS-TRAITANTS

- nom, raison ou dénomination sociale
.....
.....
- entreprise individuelle ou forme juridique et capital de la société
.....
.....
- N° d'identité d'établissement (SIRET)
.....
.....
- N° d'inscription au registre du commerce et des sociétés (ou au répertoire des métiers)
.....

.....
- adresse
.....
.....
.....

- compte à créditer
.....
.....

4 : CONDITIONS DE PAIEMENT DU CONTRAT DE SOUS-TRAITANCE

- modalités de calcul et de versement des avances et acomptes : suivant article du C.C.A.P.
- mois (ou date) d'établissement des prix : suivant article du C.C.A.P.
- modalités de révision des prix : suivant article du C.C.A.P.
- stipulations relatives aux délais, pénalités, primes réfections et retenues diverses : suivant articles du C.C.A.P.

Dans le cas d'un groupement d'entrepreneurs solidaires, la signature de l'entrepreneur ayant conclu le contrat de sous-traitance sera suivi de celle du mandataire.

L'ENTREPRENEUR TITULAIRE

Tampon et signature

L'ENTREPRENEUR SOUS-TRAITANT

Tampon et signature

à
le

à.....
le.....

LE MAÎTRE D'OUVRAGE

Tampon et signature

à
le

TRAITCARRÉ ARCHITECTES

25, rue Cambournac – BP 5 – 18700 Aubigny-sur-Nère

t : 02 48 58 59 25 – contact@traitcarrearchitectes.fr

ARCHITECTE DPLG & ARCHITECTE DU PATRIMOINE CDHEC

S.A.S d'architecture au capital 5000 euros – RCS Bourges 529 951 154

APE : 7111 Z – SIRET 529 951 154 000 10 – TVA n° FR74529 951 154